

www.stdenissurrichelieu.com



129 avenue Yamaska, Saint-Denis-sur-Richelieu (Québec) JOH 1K0 ◆ (450) 787-2244

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE

VOL. 27, N° 06 • JUIN 2023



Fête % nationale Québec

23 juin 2023 Programmation complète en page 17

Dans cette édition:

Services gouvernementaux	2
Organismes régionaux	2
Mot du maire	3
Séance ordinaire du 1er mai	4-11
Liste des déboursés	12
Avis public	
Bibliothèque municipale	
Sauvetage sécurité incendie	
Loisirs et vie communautaire	
Urbanisme	
Société d'histoire des Riches-Lieux	19
AFEAS	
Âge d'Or	21
La Fabrique	
Communauté chrétienne	
Comptoir familial St-Denis	24
Dionyforme	
Services animaliers	
Nos commerçants	
Calendrier des collectes	

Votre conseil municipal



Jean-Marc Bousquet Maire jmbousquet@msdsr.com



Douce Labelle Siège #01 dlabelle@msdsr.com



Pierre-Luc Archambault Siège #02 plarchambault@msdsr.com



François Richard Siège #03 frichard@msdsr.com



Logan Loiseau Siège #04 lloiseau@msdsr.com



Poste vacant Siège #05



Éric Lévesque Siège #06 elevesque@msdsr.com

Bureau municipal:

Tél.: (450) 787-2244 • Téléc.: (450) 787-2635 Courriel: info@msdsr.com

Heures de bureau:

Lundi au jeudi:

de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Directeur général et greffier-trésorier:

Yves Tanguay – Tél.: (450) 787-2244

Inspecteur municipal:

Benoit Tremblay - Tél.: (450) 787-2244

Conseillère en urbanisme et à la réglementation:

Janie Rondeau - Tél.: (450) 787-2244

Chef pompier: Robert Phaneuf

Tél.: (514) 235-1017 ou (450) 787-3839

Loisirs: Marylène Huard – Tél.: (450) 787-2712

Bibliothèque municipale :

Pascal Deslauriers - Tél.: (450) 787-2179

Dépôt légal: ISSN 1918-6274 – Imprimé au

Conception et impression du bulletin:

© Les Publications Municipales - 1 (877) 553-1955

SERVICES GOUVERNEMENTAUX

GOUVERNEMENT FÉDÉRAL	1
Bureau de poste	ŀ
Lise Collin, maître de poste (450) 787-3296	1
Centre de femmes	ŀ
L'essentielle (450) 467-3418	1
Centre de main d'oeuvre (450) 773-7481	ľ
Info-Crime	;
Ligne d'écoute	Ľ
Aide-morale, Psycho1 (866) 277-3553	;
Xavier Barsalou-Duval	Ľ
Député de Verchères les Patriotes(450) 652-4442	Ι,
Police Informations	Ľ
(Bureau St-Mathieu-de-Beloeil)(450) 536-0032	Ι,
Police Urgence 310-4141	
S.O.S. Violence Conjugale (800) 363-9010	'
Financement agricole Canada(450) 771-7080	
URGENCE	Ľ
Ambulance + Pompier911	
GOUVERNEMENT PROVINCIAL 🛦	1
Bureau d'aide	
juridique(450) 778-6623	Ľ
Bureau d'enregistrement	
(propriétés)(450) 778-6632	'
CIAQ (450) 774-1141	3
CLD	1
Manon Roger	1
CLSC La Vallée	

Communication Québec (514) 873-8989
Cour des petites
créances (450) 778-6585
CSST 1 (800) 668-2465
Direction de
l'état civil
Hydro-Québec
(pannes)
La Financière agricole
du Québec (450) 778-6635
M.R.C. de la Vallée du Richelieu
(Mc Masterville)(450) 464-0339
Protection de l'environnement
` '
Protection du consommateur(514) 253-6556
Protection du territoire agricole 1 (800) 462-5341
Régie des Rentes
du Québec (514) 873-2433
Services Animalier de la
Vallée du Richelieu(450) 813-7381
Société de l'assurance
automobile du Québec 1 (800) 361-7620
Simon Jolin-Barrette
Député de Borduas(450) 464-5505
Ministère des transports(450) 655-1317
(100) 000 1017

ORGANISMES RÉGIONAUX

A.F.E.A.S. Saint-Denis (450) 787-3407	Fondation Soint Danis cun Biobelieu (514) 501 2602
Mme Antonia Létourneau	Saint-Denis-sur-Richelieu(514) 591-3693 • François Richard, président
A.I.B.R.	
(Aqueduc inter-municipal)(450) 787-2101 • M. Luc Brouillette, directeur général	• M. Jean-Claude Ladouceur, Directeur général
Association des parents des enfants handicapés	Info-Collectes (Récupération)1 (844) 722-4636
Richelieu-Val-Maska 1 (855) 681-8556	Jumelage Chastre-St-Denis (450) 787-2244
Caisse Desjardins de la région de Saint-Hyacinthe	Les Persévérants(450) 787-2109 • Mme Monique St-Michel
• Nathalie-Lise Giguère, dir. gén(450) 787-3026	Les petits Dyno Denis
Centre d'Action Bénévole	(garderie)(450) 787-3513
de la Vallée du Richelieu(450) 467-9373	Maison Nationale des Patriotes
Chalet des loisirs (patinoire)(450) 787-2422	• Mme Christine Devey (450) 787-3623
	M.A.P.A.Q.
Club de l'Âge d'Or Inc(450) 787-2109 • Mme Monique St-Michel	Meublétout (450) 464-7888
<u>*</u>	Presbytère(450) 787-2020
Commission Scolaire	Salle du conseil(450) 787-3311
des Patriotes	Société d'histoire
Commission Scolaire Riverside(450) 672-4010	des riches-lieux(450) 787-9719
Coopérative Aide Atout (450) 446-2108	• M. Guy Archambault
Diony Forme (450) 909-0909	Transport adapté (450) 774-8810
Michaël Gaudreault	U.P.A. Vallée du Richelieu(450) 774-9154
École Saint-Denis(450) 645-2360	• M. Charles Boulerice, président
Fête du vieux marché (450) 787-3939	Villa Saint-Denis (450) 774-6189
Mme Lyne Ross	• M. André Charron, sec. gén.

Faits saillants du rapport financier de l'année 2022

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec et tel que déposé lors de la séance régulière du 5 juin 2023, voici les faits saillants du rapport financier pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2022, tel que présenté par M. Daniel Tétreault, CPA auditeur, CA.

Les revenus de fonctionnement aux états financiers totalisent 4 807 091 \$ et les chargent pour l'ensemble des services municipaux, incluant les frais financiers et l'amortissement des immobilisations s'élèvent à 4 586 097 \$.

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, remboursement de la dette, affectations, etc.) les états financiers présentent un excédent de fonctionnements à des fins fiscales de 300 969 \$. De plus, l'excédent est de : 1 951 108 \$. Au 31 décembre 2022, l'endettement net à long terme de l'administration municipale est de : 5 306 258 \$.

En conclusion, nous pouvons dire que la municipalité est en bonne santé financière et que nous sommes satisfaits des résultats obtenus.

Les principales réalisations de l'année 2022

Loisirs:

Réalisation d'une piste à vagues (Pumptrack);

Maison des jeunes.

Urbanisme:

Mise à jour et élaboration de 12 nouveaux règlements, dont ceux-ci :

- Code d'éthique des élus
- Code d'éthique des employés;
- Nouveau plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA);

- Règlement sur les démolitions.

Préparation de plusieurs autres règlements qui seront présentés en 2023

Travaux publics:

- Réfection des rues Bourdages, du Collège et du Lion;
- Réfection des extrémités des rues Phaneuf et Saint-Germain;
- Soumission pour la réfection de la toiture du bureau municipal.

Sécurité incendie :

Soirée reconnaissance des pompiers, le samedi 24 septembre 2022.

Vous pouvez consulter le rapport financier consolidé : Exercice terminé le 31 décembre 2022 sur le site internet de la municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu.

Fête nationale du Québec

Le vendredi 23 juin, nous vous invitons à la Fête nationale du Québec qui aura lieu dans le parc des loisirs. Tous les détails sont publiés dans cette édition du Dionysien. On se voit au parc des loisirs le 23 juin!

Bourse du Réseau Agriconseils de la Montérégie

C'est l'entreprise individuelle Karine Guilmain de Saint-Denis-sur-Richelieu qui a remporté la bourse de 500 \$ du RAM (Réseau Agriconseils de la Montérégie). De plus, cette entreprise en démarrage a été sélectionnée par le Fonds de microcrédit agricole de la Vallée-du-Richelieu qui apporte une aide financière, sous forme de prêt sans intérêt pouvant atteindre 10 000 \$. Nos plus sincères félicitations!

Je vous souhaite un très bel été!

Jean-Marc Bousquet, maire



9 AU 13 AOÛT 2023

Surveillez la programmation complète dans Le Dionysien de juillet

Bonne Fête des Pères!



Province de Québec Municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu Municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint Denis sur Richelieu tenue le lundi 1er mai 2023 à 19 h 30 dans la salle du conseil, située au 275, rue Nelson conformément aux dispositions du Code municipal du Québec, à laquelle sont présent.e.s :

Madame la conseillère : Douce Labelle

Messieurs les conseillers : Pierre-Luc Archambault

Éric Lévesque Logan Loiseau François Richard

Le poste 5 de conseiller.ère est vacant.

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Monsieur Jean-Marc-Bousquet.

Monsieur Yves Tanguay, directeur général et greffier-trésorier est également présent.

1 Ouverture de la séance

Le président constate le quorum et déclare la séance ouverte.

1.1 Suivi du maire et période de questions

Le maire fait un suivi sur certains dossiers et invite les personnes présentes à formuler leurs questions.

2 Administration générale

2023-05-098

2.1 Adoption de l'ordre du jour

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 1er mai 2023 et qu'ils s'en déclarent satisfaits;

IL EST PROPOSÉ PAR François Richard APPUYÉ PAR Douce Labelle ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance avec les modifications ci-dessous :

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance

- 1.1 Suivi du maire et période de questions
- 2. Administration générale
- 2.1 Adoption de l'ordre du jour
- 2.2 Approbation Procès-verbaux Séance ordinaire du 3 avril 2023
- 2.3 Approbation Liste des comptes à payer et liste des chèques à ratifier
- 2.4 Embauche Inspecteur en bâtiment et en environnement
- 2.5 Embauche Responsable de la bibliothèque
- 2.6 Adoption Politique de gestion des actifs municipaux
- 2.7 Adoption Plan de gestion des actifs municipaux
- 2.8 Autorisation Acquisition des données pour le programme des actifs municipaux
- 2.9 Autorisation de signature Entente de délégation dans le cadre du sous-volet 1B du programme de soutien en

- milieu municipal en patrimoine immobilier du ministère de la Culture et des Communications
- 2.10 Annulation de solde disponible sur le règlement d'emprunt 2019-R-257
- 2.11 Demande pour garantir l'assurabilité de tous les immeubles patrimoniaux à coût raisonnable
- 2.12 Adjudication Offre de service de Stantee pour valider le plan de mesures correctives en réponse au Rapport d'expertise de Nortera et l'avis de non-conformité du MELCCFP (Ce point est retiré de l'ordre du jour)
- 2.13 Autorisation de signature Entente d'aide financière du Fonds vitalité rurale 2023
- 2.14 Demande d'aide financière La Fête du vieux marché de Saint-Denis-sur-Richelieu
- 2.15 Demande d'aide financière La Maison nationale des Patriotes (*Ce point est rajouté à l'ordre du jour*)

3. Sécurité publique

3.1 Adoption – Schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie révisé 2017-2022 de la MRC de la Vallée-du-Richelieu : Rapport annuel d'activités pour l'année 2022 (an 6)

4. Transport/Travaux publics

S.O.

5. Hygiène du milieu

S.O.

6. Santé et bien-être

S.O.

7. Aménagement, urbanisme et développement

- 7.1 Demande de dérogation mineure Lots dérogatoires créés pour un échange de terrain au 669, route 137
- 7.2 Demande de permis dans le cadre du PIIA visant le 80, 3e rang des Moulins Ouest
- 7.3 Demande de permis dans le cadre du PIIA visant le 107, du Coteau
- 7.4 Demande de permis dans le cadre du PIIA visant le 119, rue Phaneuf
- 7.5 Demande de permis dans le cadre du PIIA visant le 278, rue du Lion
- 7.6 Demande de permis dans le cadre du PIIA visant 292, chemin des Patriotes
- 7.7 Demande de permis dans le cadre du PIIA visant le 610, chemin des Patriotes
- 7.8 Demande de prolongation de délai pour l'enlèvement d'un abri d'auto temporaire

8. Loisirs et culture

- 8.1 Adoption Budget pour la réouverture de la Maison des jeunes
- 8.2 Autorisation Appel de projets pour le soutien aux initiatives de commémoration du ministère de la Culture et des Communications du Québec

9. Affaires diverses

S.O.

10. Période de questions

11. Levée de la séance

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères présent.e.s

2023-05-099

2.2 Approbation - Procès-verbal – Séance ordinaire du 3 avril 2023

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2023.

IL EST PROPOSÉ PAR Logan Loiseau APPUYÉ PAR Pierre-Luc Archambault ET RÉSOLU

D'APPROUVER les procès-verbaux précités, tel que présentés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères présent.e.s

2023-05-100

2.3 Approbation – Liste des comptes à payer et liste des chèques à ratifier

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance des comptes à payer et des listes des chèques et qu'il y a lieu de les approuver;

IL EST PROPOSÉ PAR François Richard APPUYÉ PAR Pierre-Luc Archambault ET RÉSOLU

D'APPROUVER la liste des comptes à payer et la liste des chèques à ratifier totalisant 314 488,17 \$.

D'AUTORISER le greffier-trésorier à émettre les chèques nécessaires pour effectuer le paiement des comptes à payer.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères présent.e.s

2023-05-101

2.4 Embauche – Inspecteur en bâtiment et en environnement

ATTENDU la vacance du poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement;

ATTENDU QU'au terme du processus, la direction générale recommande l'embauche d'une ressource conformément à la résolution 2023-03-073 qui autorisait le directeur général à procéder à l'affichage du poste d'inspecteur au service d'urbanisme à raison de 35 heures/semaine;

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance du contrat d'embauche de M. Benoît Tremblay au poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement et qu'ils s'en déclarent satisfaits;

Il EST PROPOSÉ PAR Douce Labelle APPUYÉ PAR François Richard ET RÉSOLU

D'EMBAUCHER M. Benoît Tremblay au poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement, et ce, à compter du 2 mai 2023;

DE NOMMER M. Benoit Tremblay à titre de :

- Inspecteur en bâtiment et en environnement (qui comprend fonctionnaire désigné, inspecteur et inspecteur municipal) responsable de l'application des règlements d'urbanisme de la Municipalité, des règlements provinciaux connexes ainsi que de tous les règlements adoptés en vertu des pouvoirs municipaux en matière d'environnement, de salubrité et de nuisances décrétés par la Loi sur les compétences municipales;
- Contrôleur en vertu du règlement 2000-R-040 concernant les chiens;
- Personne désignée en vertu du règlement 2005-R-114 sur les branchements d'égout domestique et d'égout pluviaux et le règlement 2002-R-115 relatif aux rejets dans les réseaux d'égouts municipaux

 Autorité compétence en vertu du règlement 2011-R-207 de sécurité incendie;

D'AUTORISER Monsieur le Maire et le directeur général à signer, pour et au nom de la municipalité, le contrat de travail à intervenir avec M. Benoît Tremblay.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères présent.e.s.

2023-05-102

2.5 Embauche – Responsable de la bibliothèque

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance des conditions d'embauche de M. Pascal Deslauriers au poste de responsable de la bibliothèque et qu'ils s'en déclarent satisfaits;

Il EST PROPOSÉ PAR Douce Labelle APPUYÉ PAR Pierre-Luc Archambault ET RÉSOLU

D'EMBAUCHER M. Pascal Deslauriers au poste de responsable de la bibliothèque, et ce, à compter du 2 mai 2023;

D'AUTORISER Monsieur le Maire et le directeur général à signer, pour et au nom de la municipalité, le contrat de travail à intervenir avec M. Pascal Deslauriers.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères présent.e.s.

2023-05-103

2.6 Adoption – Politique de gestion des actifs municipaux

ATTENDU QUE le Conseil désire fermement en une meilleure gestion des actifs municipaux;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une aide financière du programme de gestion des actifs (PGAM), programme géré par la fédération canadienne des municipalités;

ATTENDU QUE la municipalité a mandaté une firme en mars 2023 afin d'accompagner la municipalité à atteindre les objectifs demandés par le PGAM;

ATTENDU QUE la première étape est la mise en place et l'adoption d'une politique par le Conseil afin d'établir une vision claire et des objectifs à atteindre tout en démontrant son appui sérieux à cette démarche;

IL EST PROPOSÉ PAR Pierre-Luc Archambault APPUYÉ PAR François Richard ET RÉSOLU

D'ADOPTER la première politique de gestion des actifs de la municipalité et qu'elle soit disponible sur le site de la municipalité afin qu'elle soit accessible aux citoyens.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères présent.e.s

2023-05-104

2.7 Adoption – Plan de gestion des actifs municipaux

ATTENDU l'adoption par le Conseil d'une politique de gestion des actifs via la résolution # 2023-05-103;

ATTENDU QUE cette politique exige de la part de la direction générale un plan de gestion des actifs municipaux afin d'établir les stratégies et les actions qui permettent d'atteindre les objectifs de la politique;

IL EST PROPOSÉ PAR Pierre-Luc Archambault APPUYÉ PAR Douce Labelle ET RÉSOLU

D'APPROUVER ET ADOPTER le plan de gestion des actifs présenté par la direction générale et que ce dernier soit révisé annuellement par le Conseil et la direction.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères présent.e.s.

2023-05-105

2.8 Autorisation – Acquisition des données pour le programme des actifs municipaux

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une aide financière en 2022 concernant le programme de gestion des actifs municipaux;

ATTENDU QU'UN montant de cette aide financière est relié à des dépenses qui concerne l'acquisition de données sur le terrain;

IL EST PROPOSÉ PAR Pierre-Luc Archambault APPUYÉ PAR Logan Loiseau ET RÉSOLU

D'AUTORISER le directeur général et greffier-trésorier, Yves Tanguay, à procéder aux démarches nécessaires pour obtenir les services de collectes de données sans dépasser le montant maximal autorisé permis par l'aide financière (10 000\$)

Que ces activités inclus sans s'y limiter,

- De procéder soit à un appel de candidature pour un étudiant pour la saison estivale;
- De louer, au besoin, l'équipement de géolocalisation requis incluant la formation afin de permettre à l'étudiant de procédé à la collecte de données;
- D'obtenir des offres de services techniques pour la géolocalisation;
- Comparer la meilleure option entre l'embauche d'un étudiant ou le mandat de services techniques;

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères présent.e.s.

2023-05-106

2.9 Autorisation de signature – Entente de délégation dans le cadre du sous-volet 1B du programme de soutien en milieu municipal en patrimoine immobilier du ministère de la Culture et des Communications

ATTENDU QUE la MRC de La Vallée-du-Richelieu a signé une convention d'aide financière avec la ministre de la Culture et des Communications du Québec (MCC) en lien avec le Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier (PSMMPI);

ATTENDU QUE dans le cadre de ce programme, le gouvernement du Québec octroie à la MRCVR une aide financière d'un maximum de 2 486 314 \$, dont 1 500 000 \$ pour le sous-volet 1b, intitulé : « Restauration du patrimoine immobilier de propriété municipale »;

ATTENDU QUE la MRCVR a obtenu une contribution financière de 483 871 \$ du gouvernement du Québec pour le sous-volet 1b de ce programme et pour la Municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu, pour la restauration de l'ancien magasin Vézina (ancien bureau municipal);

ATTENDU QUE la MRCVR souhaite faciliter la gestion et le financement de ce sous-volet du programme et offrir plus d'autonomie à la municipalité dans le processus de réalisation des travaux de restauration;

ATTENDU QUE la MRCVR propose de conclure une entente afin de déléguer la gestion et le financement de ce sous-volet du programme à la municipalité dans le respect des conditions stipulées dans la convention qu'elle a signée avec le MCC

IL EST PROPOSÉ PAR Éric Lévesque APPUYÉ PAR François Richard ET RÉSOLU

D'AUTORISER monsieur Yves Tanguay, directeur général, et monsieur Jean-Marc Bousquet, maire, de la Municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu à signer l'entente à intervenir avec la MRC de La Vallée-du-Richelieu telle que présentée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères présent.e.s.

2023-05-107

2.10 Annulation de solde disponible sur le règlement d'emprunt 2019-R-257

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu a entièrement réalisé l'objet du règlement numéro 2019-R-257 à un coût moindre que celui prévu initialement;

ATTENDU QUE le coût réel des travaux s'élève à 921 000 \$;

ATTENDU QUE le financement permanent de cette somme a été effectué;

ATTENDU QU'IL existe un solde de 2 579 000 \$ non contracté de l'emprunt approuvé par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation qui ne peut être utilisé à d'autres fins;

ATTENDU QU'IL y a lieu de modifier le règlement d'emprunt numéro 2019-R-257 pour réduire le montant de la dépense et de l'emprunt.

IL EST PROPOSÉ PAR Éric Lévesque APPUYÉ PAR Logan Loiseau ET RÉSOLU

QUE le montant de la dépense et de l'emprunt du règlement numéro 2019-R-257 soit réduit de 3 500 000 \$ à 921 000 \$;

QU'UNE copie certifiée de la présente résolution soit transmise à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères présent.e.s.

2023-05-108

2.11 Demande pour garantir l'assurabilité de tous les immeubles patrimoniaux à coût raisonnable

ATTENDU QUE le patrimoine est une richesse collective, et que sa préservation est une responsabilité qui doit être concertée et assumée collectivement par l'ensemble des intervenants, le gouvernement, les autorités municipales et les citoyens, incluant les citoyens corporatifs;

ATTENDU les efforts considérables entrepris récemment par le gouvernement du Québec et les municipalités sur le plan légal et financier afin de favoriser une meilleure préservation et restauration du patrimoine bâti du Québec;

ATTENDU QUE le programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier contribue indéniablement à favoriser l'acceptabilité sociale de nouvelles contraintes réglementaires grandement bénéfiques à la sauvegarde de ce patrimoine;

ATTENDU l'impact majeur d'un refus d'assurabilité par les propriétaires de biens anciens;

ATTENDU QUE les actions des assureurs contribuent à décourager les propriétaires de biens anciens de les conserver, et à de nouveaux acheteurs potentiels d'en faire l'acquisition et, par conséquent, contribuent à la dévalorisation du patrimoine, mettant en péril sa sauvegarde;

ATTENDU QUE les actions des assureurs compromettent celles en lien avec les nouvelles orientations du gouvernement et des municipalités pour la mise en place d'outils d'identification et de gestion de ce patrimoine;

IL EST PROPOSÉ PAR Douce Labelle APPUYÉ PAR François Richard ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu demande au gouvernement du Québec d'intervenir auprès du gouvernement du Canada et des autorités compétentes pour trouver rapidement des solutions afin de garantir, à coût raisonnable, l'assurabilité de tous

les immeubles patrimoniaux et cela peu importe l'âge du bâtiment ou d'une composante, l'identification du bâtiment à un inventaire, son statut, sa localisation au zonage ou sa soumission à des règlements visant à en préserver tes caractéristiques.

Que la Municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu demande à ['ensemble des MRC et des municipalités du Québec ainsi qu'aux intervenants en protection du patrimoine québécois de joindre leur voix en adoptant cette résolution.

Que la Municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu transmettre la présente résolution au gouvernement du Québec, au ministère de la Culture et des Communications, au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, aux députés fédéraux et provinciaux du territoire, aux municipalités et MRC du Québec, à la Fédération québécoise des municipalités, à l'Union des municipalités du Québec, aux Amis et propriétaires des maisons anciennes du Québec (APMAQ), à héritage Montréal, à l'Ordre des urbanistes du Québec, à l'Ordre des architectes du Québec, au Bureau d'assurance du Canada, au Regroupement des cabinets de courtage d'assurance du Québec (RCCAQ), à messieurs Gérard Beaudet, professeur titulaire, Université de Montréal et Jean-François Nadeau, journaliste au Devoir.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères présent.e.s.

2.12 Adjudication – Offre de service de Stantec pour valider le plan de mesures correctives en réponse au Rapport d'expertise de Nortera et l'avis de non-conformité du MELCCFP

Ce point est retiré de l'ordre du jour

2023-05-109

2.13 Autorisation de signature – Entente d'aide financière du Fonds vitalité rurale 2023

ATTENDU QUE la MRC de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR), par sa résolution numéro 20-09-355, a adopté une Politique de soutien aux projets structurants pour l'amélioration des milieux de vie:

ATTENDU QUE pour favoriser la mise en oeuvre de sa Politique, la MRCVR, par sa résolution numéro 20-11-464, a adopté un cadre de gestion pour le Fonds Vitalité rurale (FVR), lequel a été amendé par l'adoption de la résolution numéro 21- 08-267, afin de notamment permettre le soutien des projets développés en collaboration avec la MRCVR, ses municipalités et/ou les organismes du milieu;

ATTENDU QUE le FVR permet de contribuer financièrement à la réalisation de projets sur son territoire;

ATTENDU QU'un projet commun aux municipalités de Saint-Antoine-sur-Richelieu, Saint-Charles-sur-Richelieu, Saint-Denis-sur-Richelieu, Saint-Jean-Baptiste et Saint-Mathieu-de-Beloeil, a été soumis, soit celui de La Grande Trappe, intitulé « À bouche que veux-tu! » en vue d'obtenir une aide financière de 34 920 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR François Richard APPUYÉ PAR Douce Labelle ET RÉSOLU

D'AUTORISER monsieur le maire Jean-Marc Bousquet et le directeur général et greffier-trésorier monsieur Yves Tanguay à signer l'entente d'aide financière afin d'accorder un montant de 34 920 \$ à la Grande Trappe.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères présent.e.s.

2023-05-110

<u>2.14 Demandes d'aide financière – La Fête du vieux marché de Saint-Denis-sur-Richelieu</u>

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance de la demande d'aide financière reçue de L'organisme « La Fête du vieux

marché de Saint-Denis-sur-Richelieu » au cours des dernières semaines et a procédé à l'analyse de celle-ci;

ATTENDU QUE l'organisme a demandé une aide financière de 15 000,00 \$ pour l'année 2023.

IL EST PROPOSÉ PAR François Richard APPUYÉ PAR Douce Labelle ET RÉSOLU

DE VERSER une aide financière 15 000,00 \$ pour l'année 2023.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères présent.e.s.

2023-05-111

<u>2.15 Demandes d'aide financière – La Maison nationale des Patriotes</u>

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance de la demande d'aide financière reçue de L'organisme « La Maison nationale des Patriotes » au cours des dernières semaines et a procédé à l'analyse de celle-ci;

ATTENDU QUE l'organisme a demandé une aide financière de 1 500,00 \$ pour les festivités organisées dans le cadre de la Journée nationale des Patriotes.

IL EST PROPOSÉ PAR François Richard APPUYÉ PAR Douce Labelle ET RÉSOLU

DE VERSER une aide financière 1 000,00 \$ pour les festivités organisées dans le cadre de la Journée nationale des Patriotes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères présent.e.s.

3. Sécurité publique

2023-05-112

3.1 Adoption – Schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie révisé 2017-2022 de la MRC de la Vallée-du-Richelieu : Rapport annuel d'activités pour l'année 2022 (an 6)

ATTENDU QUE le Schéma de couverture de risques en matière de sécurité présentement en vigueur;

ATTENDU QUE l'article 35 de la Loi sur sécurité incendie (RLRQ, c. S-3.4) prévoit que toute autorité locale ou régionale et toute régie intermunicipale chargée de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques doit adopter par résolution et la transmettre au ministre dans les trois mois de la fin de leur année financière, un rapport d'activités pour l'exercice précédent;

ATTENDU QU'À cet effet, la Municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu, doit adopter son rapport d'activités pour l'année 2022, correspondant à l'an 6 du Schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie révisé 2017-2022 de la MRCVR;

ATTENDU QUE le directeur en sécurité incendie de la Municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu a procédé à la préparation du rapport annuel d'activités tel que le requiert la Loi, lequel a été apporté à l'attention des membres du Conseil;

ATTENDU QU'À même ce rapport, certains correctifs ont été effectués quant aux indicateurs de performances pour les années 1 à 4, soit pour les années 2017 à 2020, de l'application du Schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie révisé 2017-2022 de la MRCVR;

ATTENDU QUE ce faisant, le rapport d'activités pour l'année 2022 préparé et déposé contient donc les valeurs officielles au niveau des tableaux indicateurs de performance pour les cinq années d'application du Schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie révisé 2017-2022 de la MRCVR;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont pris connaissance dudit rapport déposé par le directeur en sécurité incendie et s'en déclarent satisfaits;

ATTENDU QUE le rapport doit être transmis à la MRCVR afin que cette dernière procède à la transmission de celui-ci au ministre de la Sécurité publique

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR François Richard APPUYÉ PAR Douce Labelle ET RÉSOLU,

QUE le rapport d'activités pour l'année 2022 de la Municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu, incluant le plan de mise en œuvre 2022 et, correspondant à l'an 6 du Schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie révisée 2017-2022 de la MRC de La Vallée-du-Richelieu, soit et est adopté tel que déposé, tel que requis par la Loi sur la sécurité incendie (RLRQ, c. S-3.4).

QUE les valeurs inscrites dans les tableaux d'indicateurs de performance de ce rapport soient et sont les valeurs officielles couvrant les six années d'application du Schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie révisée 2017-2022 de la MRC de La Vallée-du-Richelieu.

QUE ce rapport soit transmis à la MRC de La Vallée-du-Richelieu avec une copie de la présente résolution en vue de la transmission, par cette dernière, au ministère de la Sécurité publique, tel que requis.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères présent.e.s.

4. Transport / Travaux publics

S.O.

5. Hygiène du milieu

S.O.

6. Santé et bien-être

S.O.

7. Aménagement, urbanisme et développement

2023-05-113

7.1 Demande de dérogation mineure – Lots dérogatoires créés pour un échange de terrain au 669, route 137

ATTENDU QUE la demande de dérogation mineure est présentée dans le cadre d'un projet d'échange de terrain entre la propriété visée et le voisin utilisé à une fin agricole;

ATTENDU QUE les lots transitoires créés afin de procéder à l'échange ne font pas front à la voie publique, ceux-ci ne respectent pas la largeur minimale requise par laréglementation puisque cette dimension se mesure à la rue;

ATTENDU QUE les lots créés afin de procéder à l'échange ne respectent pas la superficie minimale requise pour des lots partiellement desservis;

ATTENDU QU'une seconde opération cadastrale qui aurait pour effet de remembrer les lots des propriétés respectives une fois l'échange réalisé permettrait de régulariser la situation dérogatoire;

ATTENDU QUE le refus de la dérogation mineure empêcherait l'échange de terrain souhaité;

ATTENDU QUE la configuration du terrain résidentiel implique une très petite cour arrière et que l'échange de terrain permettra d'améliorer cette situation;

ATTENDU QUE ces faits constituent un préjudice sérieux causé au demandeur si la demande était refusée;

ATTENDU QUE l'échange de terrain implique que la superficie retournée à l'agriculture sera supérieure à celle de la partie résidentielle;

ATTENDU QUE l'agriculture est favorisée par la transaction;

ATTENDU QUE l'approbation de la dérogation mineure ne devrait pas porter atteinte à la jouissance du droit de propriété des voisins;

ATTENDU QUE l'approbation de la dérogation mineure n'a pas d'impact sur les risques en matière de sécurité ou de santé publique;

ATTENDU QUE l'approbation de la dérogation mineure ne portera pas atteinte à la qualité de l'environnement ou au bien-être général;

ATTENDU QUE la demande ne va pas à l'encontre des objectifs du plan d'urbanisme;

ATTENDU QUE le demandeur est de bonne foi;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé la demande lors de la réunion tenue le 12 avril 2023 et recommande au Conseil d'accorder la dérogation mineure demandée ;

ATTENDU l'avis public paru sur le site internet de la Municipalité et sur le babillard situé à l'entrée du bureau municipal le 13 avril 2023 informant toutes personnes intéressées de la possibilité de se faire entendre en regard de cette demande lors de la présente séance ordinaire du 1er mai 2023:

ATTENDU QU'aucun intéressé ne souhaitait s'exprimer à l'égard de cette demande :

IL EST PROPOSÉ PAR Logan Loiseau APPUYÉ PAR Pierre-Luc Archambault ET RÉSOLU,

D'ACCORDER la dérogation mineure, soit de permettre l'opération cadastrale visant à créer les lots pour l'échange entre les deux propriétés visées malgré que les lots ne soient pas contigus à la voie publique, qu'ils ne respectent donc pas la largeur minimale prescrite et que leur superficie est de moins de 2 322 mètres carrés à la condition que les parties de terrain échangées soient remembrées aux lots voisins une fois l'échange réalisé. L'opération cadastrale autorisée par la présente doit être réalisé conformément au plan accompagnant la demande à la C.P.T.A.Q réalisé en date du 23 février 2023 et portant la minute 23 302 de l'arpenteur-géomètre Jean-Yves Tremblay.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères présent.e.s.

2023-05-114

7.2 Demande de permis dans le cadre du PIIA visant le 80, 3e rang des Moulins Ouest

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de permis de rénovation de la résidence assujettie au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;

ATTENDU QUE le projet est situé à l'arrière de la résidence;

ATTENDU QUE le projet n'affecte pas la structure originale de la résidence;

ATTENDU QUE, malgré que l'ajout de la toiture au-dessus de la galerie arrière existante ne repose pas sur un fondement historique, il ne s'agit pas d'une modification irréversible du bâtiment;

ATTENDU QUE les matériaux choisis sont de même nature et de même couleur que ceux présents sur le bâtiment existant;

ATTENDU QUE l'utilisation de la tôle est favorisée;

ATTENDU QUE les éléments décoratifs existants seront réinstallés;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé la demande lors de la réunion tenue le 12 avril 2023 et recommande au Conseil d'accepter le projet tel que présenté;

IL EST PROPOSÉ PAR Logan Loiseau APPUYÉ PAR François Richard ET RÉSOLU.

D'ACCEPTER le projet de rénovation tel que présenté, soit l'ajout d'une toiture au- dessus de la galerie arrière et le remplacement du revêtement de plancher de cette galerie, avec les matériaux suivants :

- Toiture en tôle agrafée de couleur noire qui inclut deux puits de lumière;
- Plancher en pin jaune de couleur brun rouge;
- Il n'y aura pas de soffite;
- Fascia en bois de couleur cubes de sucre (sico 692-31);
- La structure de la toiture sera réalisée en pin jaune de couleur brun rouge et les poteaux tournés existants seront réutilisés pour soutenir cette structure.

Le tout, tel que les plans, documents et échantillons présentés au Comité consultatif d'urbanisme le 12 avril 2023.

Toute modification au projet devra faire l'objet d'une nouvelle autorisation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères présent.e.s.

2023-05-115

7.3 Demande de permis dans le cadre du PIIA visant le 107, du Coteau

ATTENDU la résolution 2023-032 adopté par le Conseil municipal le 6 février dernier;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande pour modifier le projet qui a été autorisé avec condition par cette résolution et que cette demande est assujettie au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;

ATTENDU QUE cette résolution est toujours valable;

ATTENDU QUE les modifications apportées au projet ne concernent que la dimension de l'agrandissement et celle de la galerie arrière située au rez-de-chaussée;

ATTENDU QUE le nombre d'ouverture et leur dimension ne changeront pas;

ATTENDU QUE les modifications demandées n'impact pas négativement l'intégration harmonieuse du projet au bâtiment existant ainsi que dans le voisinage;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé la demande lors de la réunion tenue le 12 avril 2023 et recommande au Conseil d'accepter les modifications demandées

IL EST PROPOSÉ PAR Logan Loiseau APPUYÉ PAR Pierre-Luc Archambault ET RÉSOLU,

D'ACCEPTER les modifications au projet d'agrandissement et de rénovation telles que présentées, soit d'agrandir sur une profondeur de 1,22 mètre de plus que la profondeur prévue initialement et de réduire la profondeur de la galerie arrière à 3 mètres.

Le tout, tel que les plans, documents et échantillons présentés au Comité consultatif d'urbanisme le 12 avril 2023.

Toute modification au projet devra faire l'objet d'une nouvelle autorisation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères présent.e.s.

2023-05-116

7.4 Demande de permis dans le cadre du PIIA visant le 119, rue Phaneuf

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de certificat d'autorisation qui est assujettie au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;

ATTENDU QU'il ne s'agit pas d'un immeuble à valeur patrimoniale;

ATTENDU QUE le projet favorise la conservation du revêtement extérieur des murs;

ATTENDU QUE le projet s'agence bien avec le bâtiment et le secteur où il s'insère;

ATTENDU QUE la dimension et la disposition des ouvertures existantes sont conservées;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé la demande lors de la réunion tenue le 12 avril 2023 et recommande au Conseil d'accepter les modifications demandées;

IL EST PROPOSÉ PAR Logan Loiseau APPUYÉ PAR Douce Labelle ET RÉSOLU,

D'ACCEPTER le projet de rénovation tel que présenté, soit de permettre de :

- Remplacer 10 fenêtres présentement en bois par des fenêtres en pvc couleur amande (modèle tel que la soumission présentée).
 Les deux fenêtres à l'avant auront des carreaux dans le haut de chaque battant et les décorations du côté des fenêtres avant seront retirées;
- Ajouter une fenêtre au-dessus de la porte d'entrée en pvc couleur amande (voir item #11);
- Peinturer les murs de la résidence (vinyle) de couleur pavé;
- Remplacer la porte d'entrée avant en bois par une porte de même dimension en acier de couleur rouge, modèle tel que la soumission jointe;
- Remplacer la porte de garage par une porte en acier de modèle premium select xl sans vitre de couleur amande.

Le tout, tel que les plans, documents et échantillons présentés au Comité consultatif d'urbanisme le 12 avril 2023.

Toute modification au projet devra faire l'objet d'une nouvelle autorisation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères présent.e.s.

2023-05-117

7.5 Demande de permis dans le cadre du PIIA visant le 278, rue du Lion

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de certificat d'autorisation qui est assujettie au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;

ATTENDU QUE les modifications demandées sont basées sur des fondements historiques:

ATTENDU QUE la rénovation des revêtements d'origine est privilégiée plutôt que le remplacement;

ATTENDU QUE l'agencement des couleurs des matériaux de revêtement sera amélioré puisque le contraste entre le revêtement de la toiture et des murs sera plus important;

ATTENDU QU'il est opportun de favoriser ce type de projet au sein du noyau patrimonial de la Municipalité;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé la demande lors de la réunion tenue le 12 avril 2023 et recommande au Conseil d'accepter les modifications demandées;

IL EST PROPOSÉ PAR Logan Loiseau APPUYÉ PAR Pierre-Luc Archambault ET RÉSOLU,

D'ACCEPTER le projet de rénovation tel que présenté, soit le décapage de la brique de tous les murs et la réparation des joints.

Le tout, tel que les plans, documents et échantillons présentés au Comité consultatif d'urbanisme le 12 avril 2023.

Toute modification au projet devra faire l'objet d'une nouvelle autorisation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères présent.e.s.

2023-05-118

7.6 Demande de permis dans le cadre du PIIA visant 292, chemin des Patriotes

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu deux demandes de permis de construction de bâtiment accessoire qui sont assujetties au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;

ATTENDU QUE les bâtiments proposés reprennent les caractéristiques architecturales présentes sur le bâtiment principal;

ATTENDU QUE les caractéristiques architecturales des bâtiments proposés ne discordent pas avec le voisinage relativement aux proportions des ouvertures, du type de revêtement des murs et de leur disposition;

ATTENDU QUE, malgré que la forme du toit de la remise ne soit pas uniforme avec le garage et la résidence, le projet prévoit une uniformité des matériaux de revêtement;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé la demande lors de la réunion tenue le 12 avril 2023 et recommande au Conseil d'accepter les projets de bâtiment accessoires tels que présentés;

IL EST PROPOSÉ PAR Logan Loiseau APPUYÉ PAR François Richard ET RÉSOLU,

D'ACCEPTER le projet de construction d'une remise et d'un garage détaché tel que présenté, dont les détails de construction sont les suivants :

Garage détaché:

- Dimension de 24' x 30';
- Hauteur de 23' 11 ½'';

Remise:

- Dimension de 10'4" x 12'4"
- Hauteur de 10'5".

Les matériaux:

- Murs: Bois d'ingénierie posé à la verticale bleu (comme l'arrière de la maison) et du bardeau de cèdre pour les pignons (même couleur);
- Toiture: bardeaux d'asphalte 3 tons (couleur gris, brun, noir);
- Fenêtre : pvc blanc, voir le modèle sur le plan joint;
- Porte de service et de garage : acier blanc, voir le modèle joint;

- Les moulures de coin, de transition et des ouvertures seront couleur crème;
- Fondation en béton (partie visible recouverte d'aluminium crème;
- Soffite, fascias : couleur crème en aluminium.

Le tout, tel que les plans, documents et échantillons présentés au Comité consultatif d'urbanisme le 12 avril 2023.

Toute modification au projet devra faire l'objet d'une nouvelle autorisation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères présent.e.s.

2023-05-119

7.7 Demande de permis dans le cadre du PIIA visant le 610, chemin des Patriotes

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de certificat d'autorisation qui est assujettie au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;

ATTENDU QU'il s'agit d'un bâtiment classé au niveau provincial et à valeur patrimoniale exceptionnelle en vertu de l'inventaire de la MRC de la Vallée-du-Richelieu;

ATTENDU QUE les modifications demandées ne sont pas basées sur des fondements historiques;

ATTENDU QUE le matériel choisi afin de rendre les garde-corps conformes aux normes de sécurité en vigueur est incompatible avec l'époque du bâtiment, rendra les garde-corps opaques et dénaturera ceux-ci;

ATTENDU QU'IL y a moyen de rendre les garde-corps conformes en ajoutant un matériel translucide à l'arrière qui ne changerait pas l'aspect de ceux-ci;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé la demande lors de la réunion tenue le 12 avril 2023 et recommande au Conseil de refuser le projet tel que présenté, mais propose des alternatives ;

ATTENDU QUE la demande de permis déposée pour cette propriété contenait d'autres travaux qui ne sont pas assujettis au PIIA et que ceux-ci requièrent que les entrepreneurs aient accès à la portion de l'avenue Saint-Thomas qui est fermée à la circulation;

IL EST PROPOSÉ PAR François Richard APPUYÉ PAR Logan Loiseau ET RÉSOLU.

DE REFUSER la demande telle que présentée;

D'ACCEPTER la mise en conformité des garde-corps des galeries existantes à la condition que ce soient des panneaux de verre ou de polycarbonate clairs qui seront installés à l'arrière des garde-corps existants.

Le Conseil municipal tient à mentionner qu'il serait aussi ouvert à traiter une demande qui impliquerait un remplacement des gardecorps existants pour des barrotins carrés qui respecteraient davantage les fondements historiques du bâtiment visé.

D'ACCEPTER que les entrepreneurs aient accès à la portion de l'avenue Saint-Thomas qui est fermée à la circulation, et ce, pour la durée des travaux compris à cette demande de permis, à l'exception de la période entre le 19 et le 22 mai où se déroulera les préparatifs et l'évènement de L'enfer des Patriotes). Toutefois, un seul accès sera ouvert afin de permettre aux entrepreneurs d'avoir accès au site, mais d'éviter que la circulation soit possible lorsqu'ils n'occuperont pas l'emprise de la rue.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères présent.e.s.

2023-05-120

7.8 Demande de prolongation de délai pour l'enlèvement d'un abri d'auto temporaire

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande en lien avec une demande de permis de construction d'un bâtiment accessoire au 15, rue Moreau;

ATTENDU QUE cette demande porte sur la conservation d'un abri d'auto temporaire afin d'y entreposer des objets actuellement ranger dans un bâtiment accessoire qui sera démoli afin de permettre la construction du nouveau garage;

ATTENDU QUE cette demande déroge à la réglementation qui encadre les dates autorisées où les abris d'auto temporaire;

ATTENDU QUE la réglementation permet l'installation de bâtiments temporaires dans le cadre de travaux de construction;

ATTENDU QU'UN abri d'auto temporaire n'est pas un bâtiment, donc qu'il n'est pas possible pour l'administration d'autoriser la demande visée;

ATTENDU QUE l'abri d'auto temporaire sera retiré rapidement lorsqu'il sera possible de déplacer le matériel dans le nouveau bâtiment et que la construction devrait être terminée dès le début du mois de septembre;

ATTENDU QUE l'abri d'auto temporaire ne sera donc pas présent durant l'année complète ;

IL EST PROPOSÉ PAR François Richard APPUYÉ PAR Douce Labelle ET RÉSOLU.

D'ACCEPTER de prolonger le délai d'installation de l'abri d'auto temporaire au 15, rue Moreau jusqu'au 1er septembre 2023 à la condition que le demandeur obtienne le permis requis et que la construction se concrétise dans les délais déjà mentionné. Si jamais la demande de permis s'avérait non conforme et donc que la construction ne puisse se réaliser, l'abri d'auto temporaire devra être retiré au plus tard deux semaines après le refus du permis, si tel est le cas.

Adoptée à l'unanimité des conseillers ères présent.e.s.

8. Loisirs et culture

2023-05-121

8.1 Adoption - Budget pour la réouverture de la Baraque version 2.0

ATTENDU QUE le projet de partenariat avec la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste ne s'est pas poursuivi suite au retrait de la Municipalité de Saint-Charles;

ATTENDU QUE la Municipalité est en attente d'une entente avec un organisme reconnu par le programme de soutien aux organismes communautaires pour le mode de soutien de financement en soutien à la mission globale du ministère de la Santé et des Services sociaux:

ATTENDU QUE les jeunes qui ont utilisé les services de la Baraque lors de la première année d'opération dans le cadre du projet en partenariat avec la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste ont manifesté le désir que la Municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu maintienne la Baraque ouverte;

ATTENDU QUE des travaux sont prévus au local de la Baraque et que sa relocalisation sera possible en utilisant la salle du conseil;

ATTENDU QUE l'équipe initiale du personnel est intéressée à reprendre leur poste d'avant et qu'un membre de celle-ci pourra

agir à titre d'intervenant car il termine présentement une formation au programme d'intervention auprès des jeunes.

IL EST PROPOSÉ PAR François Richard APPUYÉ PAR Douce Labelle ET RÉSOLU.

QUE le conseil municipal autorise un budget de 30 000,00 \$ à la Baraque version 2.0 en prenant les fonds dans le budget général de la municipalité et autorise le directeur général et greffier-trésorier procéder à l'embauche afin de procéder à l'ouverture de la Baraque version 2.0 dans les meilleurs délais.

Votent pour : Douce Labelle

François Richard

Votent contre : Éric Lévesque

Logan Loiseau

Pierre-Luc Archambault

Refusée à la majorité des conseillers.ères présent.e.s.

2023-05-122

8.2 Autorisation – Appel de projets pour le soutien aux initiatives de commémoration du ministère de la Culture et des Communications du Québec

ATTENDU QUE la Municipalité a acquis le terrain de la bataille de Saint-Denis où un combat livré le 23 novembre 1837 dans le but d'arrêter le chef des patriotes, Louis-Joseph-Papineau;

ATTENDU QUE la Société d'histoire des Riches-Lieux suggère que le site de la bataille de Saint-Denis-sur-Richelieu devienne un lieu historique;

ATTENDU QUE la Municipalité désire obtenir une aide financière pour aménager le site de la bataille de Saint-Denis de 1837;

IL EST PROPOSÉ PAR Douce Labelle APPUYÉ PAR Pierre-Luc Archambault ET RÉSOLU,

D'AUTORISER le directeur général et greffier-trésorier à déposer une demande d'aide financière dans le cadre du programme de soutien aux initiatives de commémoration du ministère de la Culture et des Communications afin d'aménager le site de la bataille de Saint-Denis-sur-Richelieu afin qu'il devienne un repère commémoratif fixe et permanent dans l'espace public.

Adoptée à l'unanimité des conseillers ères présent.e.s.

9. Affaires diverses

S.O.

10. Période de questions

Une période de questions est tenue conformément à la loi.

2023-05-123

11. Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR Pierre-Luc Archambault APPUYÉ PAR Logan Loiseau ET RÉSOLU

DE LEVER la séance à 20 h 38.

Adoptée à l'unanimité des conseillers ères présent.e.s.

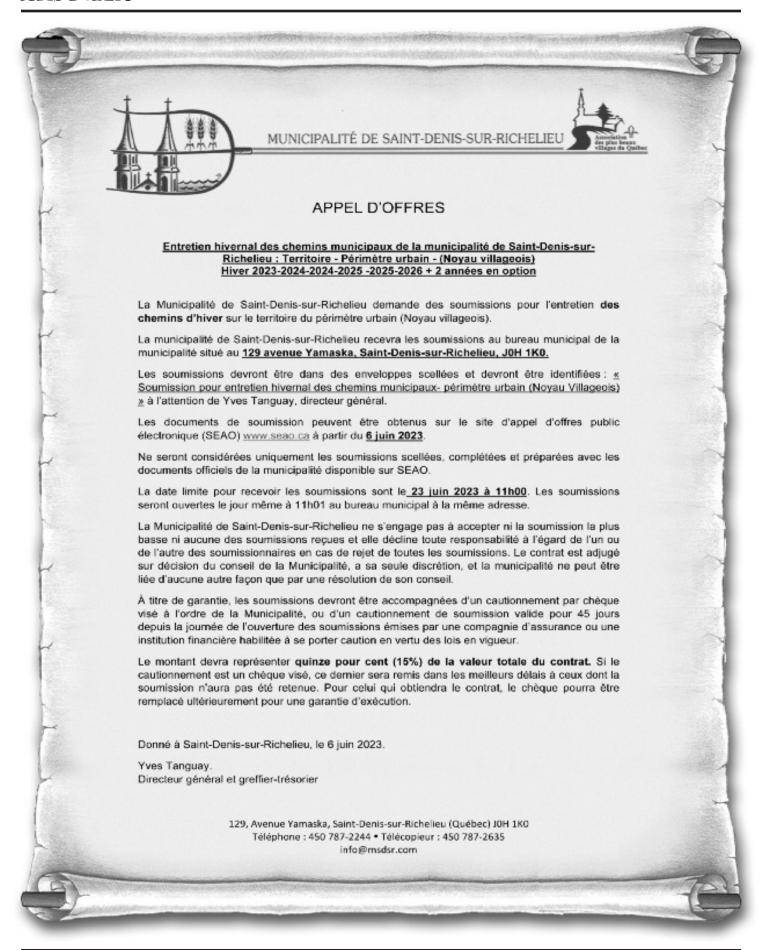
Le directeur général et greffier-trésorier,

Le président de la séance, Jean-Marc Bousquet

Yves Tanguay maire

LISTE DES DÉBOURSÉS AU 5 JUIN 2023

NOM DU FOURNISSEUR	MONTANT	R. BAZINET ET FILS LTÉE	124.00
ENTREPRISES THEMA INC. (LES)	18,875.06	REMY JUSSAUME	50.00
ARÉO FEU LTÉE	2,711.97	SANIVAC	1,069.26
CATHERINE THIBEAULT, ING.	919.80	THERRIEN COUTURE JOLICOEUR	3,169.73
DEVELOTECH INC.	525.27	MUNICIPALITÉ SAINT-CHARLES-SUR-RICHELIEU	3,250.00
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	10.00	9296-2133 QUÉBEC INC.	132.34
FOURNITURES DE BUREAU DENIS	132.20	CENTRE DE MUSIQUE VICTOR	2,397.23
LA FÊTE DU VIEUX MARCHÉ	15,000.00	GESTECH CONSULTANTS INC.	15,406.65
LAGANIÈRE MINI-MOTEUR 2008	103.47	GESTION VINCENT ET LIMOGES INC.	1,436.18
LP GAZON PAYSAGISTE	3,219.30	MRC DE LA VALLÉE DU RICHELIEU	113,657.17
MAISON NATIONALE DES PATRIOTES	1,000.00	ROYAL PYROTECHNIE INC.	5,978.70
GROUPE MASKA	236.18	DANIEL DUCHESNE	876.02
MRC DE LA VALLÉE DU RICHELIEU	3,951.60	LAGANIÈRE MINI-MOTEUR 2008	68.97
MUNICIPALITÉ SAINT-CHARLES-SUR-RICHELIEU	544.50	PAUL DAVIS ST-HYACINTHE	3,156.59
NSLONE INFORMATIQUE	476.56	SÉCURITÉ MASKA 1982 INC.	782.27
PORTES DE GARAGE UNIVERSELLES	1,557.92	FABRIQUE PAROISSE ST-DENIS-SUR-RICHELIEU	10,000.00
POUPART & POUPART AVOCATS INC.	522.57	TOTAL DES CHÈQUES	279,250.52
LES PUBLICATIONS MUNICIPALES INC.	2,479.79	TOTAL DES CHEQUES	219,250.52
R BAZINET ET FILS LTÉE	134.01	IOEL LANCLOIGED ANGDODE	((11 0(
RÉSEAU BIBLIO DE LA MONTÉRÉGIE	12,976.98	JOEL LANGLOIS TRANSPORT	6,611.06
SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES	623.22	JOEL LANGLOIS TRANSPORT	44,073.75
SOLUTIONS NEXARTS INC.	896.81	SEC. FINANCIÈRE DESJARDINS	1,673.72
STE SYSTEMES TÉLÉPHONIQUE	98.88	MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC	15,284.09
TECH MIX	1,054.67	RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	1,958.45
THERRIEN COUTURE JOLICOEUR	852.14	RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	4,073.35
ENERGERE INC.	5,150.11	AGISKA COOPÉRATIVE	272.45
LES ENTREPRISES MAHEU LTÉE	49.15	VISA DESJARDINS	40.88
JEAN-MARC BOUSQUET	335.80	GAZ MÉTRO (ÉNERGIR)	563.28
BRIGITTE GENDRON	30.00	VIDEOTRON S.E.N.C.	235.49
BRODERIE & TROPHÉE DES PATRIOTES	308.05	REER FTQ	1,685.46
BUROPRO CITATION	660.74	VIDEOTRON S.E.N.C.	235.49
CAYER AVOCATS	7,814.11	VIDEOTRON S.E.N.C.	96.99
LES ENTREPRISES C-VAC INC.	1,534.92	VIDEOTRON S.E.N.C.	148.05
KÉOS SERVICE MOBILE	494.65	BELL MOBILITÉ	196.83
LIBRAIRIE L'INTRIGUE	652.01	AGISKA COOPÉRATIVE	390.19
GROUPE MASKA	51.74	HYDRO-QUÉBEC	975.83
EXCAVATION MICHAEL G. LEBLANC INC.	310.43	HYDRO-QUÉBEC	17.06
MUNICIPALITÉ DE ST-JEAN-BAPTISTE	5,447.78	HYDRO-QUÉBEC	22.45
NSLONE INFORMATIQUE	2,850.47	HYDRO-QUÉBEC	897.67
PROTEC VISION SÉCURITÉ P.V.S. INC.	1,327.96	INFO PAGE	125.21
R. BAZINET ET FILS LTÉE	236.01	VIDEOTRON S.E.N.C.	96.99
ROYAL PYROTECHNIE INC.	5,978.70	VIDEOTRON S.E.N.C.	148.05
SIMPLEX LOCACATION D'OUTILS	20.21	AGISKA COOPÉRATIVE	84.17
THOMSON REUTERS CANADA	177.45	BELL MOBILITÉ	196.37
VILLE DE SAINT-OURS	2,100.00	DESJARDINS ASSURANCE COLLECTIVE	1,673.72
XEROX CANADA LTÉE	241.00	DE LAGE LANDEN FINANCIAL	517.05
MINISTRE DES FINANCES DU QUÉBEC	10,000.00		
ALAIN MORIN	50.00	MINISTRE DES FINANCES	186,414.00
BERGERON FLEURISTE	128.77	VIDEOTRON S.E.N.C.	22.32
ISABELLE GAGNÉ	50.00	XEROX CANADA LTÉE	707.61
ISOTECH INSTRUMENTATION INC.	751.64	TOTAL DES PRÉLÈVEMENTS	269,438.03
LP GAZON PAYSAGISTE	1,207.24	SALAIRES VERSÉS AU MOIS DE MAI	41,778.23
QUAI MESSIER INC.	833.57	TOTAL	590,466.78



BIBLIOTHÈQUE



601 Chemin des Patriotes Saint-Denis-sur-Richelieu

Tél.: 450-787-2179

Adresse courriel: biblio@msdsr.com

Suivez-nous sur Facebook:

Bibliothèque municipale St-Denis-sur-Richelieu

Nouvelles heures d'ouverture :

Mardi: 10h00h à 12h00

13h00 à 17h00

Jeudi: 18h30 à 20h00





C'EST LE RETOUR DES JEUDIS SOIRS!

Bonne nouvelle! Dès le 1^{er} juin, votre bibliothèque sera ouverte de 18 h 30 à 20 h.

Empruntez les CARTES MUSÉES et faites le plein de culture!

Le Réseau BIBLIO de la Montérégie, en collaboration avec six musées situés en Montérégie – Biophare, Maison nationale des Patriotes, Maison LePailleur, Musée régional de Vaudreuil-Soulanges, MUSO - Musée de société des Deux-Rives et Musée du Haut-Richelieu, offre à l'ensemble de la clientèle de ses bibliothèques affiliées la CARTE MUSÉE MONTÉRÉGIE : EMPRUNTEZ LA CULTURE. Cette carte, valide pour une période de 14 jours de calendrier, permet à une famille composée de deux adultes et deux enfants de visiter un des six musées participants, et ce, gratuitement.



Comment faire? Aussi simple que d'emprunter un livre. Vous devez être âgé de 14 ans et plus et être abonné à une des bibliothèques affiliées. Si vous détenez déjà votre NIP pour accéder à votre dossier d'usager, vous pouvez même la réserver en ligne si elle est déjà empruntée.

VOICI LES NOUVEAUTÉS DU MOIS...











En juin, découvrez toute la diversité de la littérature autochtone!

Je lis autochtone souhaite favoriser les rencontres interculturelles grâce à la littérature et faire rayonner le talent des auteur-trice-s des Premières Nations, Inuit et Métis, publié-e-s en français au Canada.

Dans le cadre du Mois national de l'histoire autochtone, participez à nos activités dans votre région autour de la littérature autochtone, procurez-vous des titres chez votre libraire préféré ou louez vos livres à la bibliothèque. Faisons tous tes un effort pour découvrir la littérature autochtone et célébrer les voix de ses auteur trice s!

En juin : Je lis autochtone! est une initiative originale lancée par la Librairie Hannenorak à Wendake.





Sauvetage Sécurité Incendie Saint-Denis-sur-Richelieu

JUIN 2023

FEUX DE FORÊT

L'OUTIL PAR EXCELLENCE

Le bombardier d'eau de la SOPFEU, un outil de combat incendie spectaculaire. Le modèle CL-215 est un avion inventé au Canada par Canadair une entreprise de ville St-Laurent à la fin des années 70. Suite à l'acquisition par Bombardier Aéronautique, le modèle a été amélioré avec moteur turbo pour devenir le CL-415, encore utilisé aujourd'hui dans plus de 9 pays.

Depuis 2015 Bombardier à cessé la production du CL-415. En avril 2022 De Havilland Canada reprend la production d'un même modèle, mais modernisé. Sous le nom DHC-515, fabriqué à Calgary.

Il fait le plein d'eau en passant en rase-motte au-dessus de l'eau, en déployant des écopes sous le fuselage.







ÉCOPE



À TOUS LES PAPAS, LES PAPAS TOUT COURT, AINSI QUE LES PAPAS-POMPIERS



La profondeur minimale de l'eau doit être de 1,40 mètre, le survol en remplissage s'effectue sur une longueur d'environ 450 mètres à une vitesse entre 140 et 160 km/h.

Les écopes sont de petites ouvertures de 10 X 12 cm sous le fuselage. Il faut de 9 à 12 secondes pour remplir les 2 réservoirs de 3000 litres chacun.

LÉGENDE URBAINE

Une légende urbaine veut qu'un plongeur ait été retrouvé sur les lieux d'un incendie éteint par un bombardier d'eau. Les écopes sont conçues petites, afin de ne pas freiner l'avion en phase de remplissage. De plus, les écopes présentent des grilles dont les espaces font à peine la taille d'un doigt. Un tel événement est donc impossible.

Balayez ce code avec votre cellulaire et voyez une vidéo sur le sujet des avions.

RECRUTEMENT

Joins-toi à l'équipe que tu sois une femme ou un homme en autant que tu es envie de t'impliquer dans ta communauté.

> Inondation, accident, premier soins et ha oui des incendies aussi.

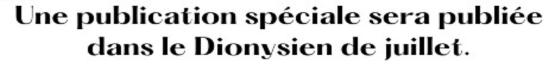
Tu es la personne que l'on cherche. Donne ton nom à la brigade, tu pourrais faire la différence.

Envoie ton C.V. à l'attention du Dir. Robert Phaneuf à serviceincendie@msdsr.com.



Vous êtes finissant ou parent d'un finissant?

Faites-nous parvenir une photo avec le nom complet et le niveau à: <u>info@msdsr.com</u>



En fournissant votre photo, vous acceptez que celle-ci soit publiée dans Le Dionysien

23 juin 2023

Terrain des loisirs

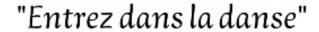


[™]FÊTE NATIONALE









15h00-19h00

Jeux gonflables, maquillage, divers jeux familiaux

Souper méchoui 17h30-

19h30

(13 ans et +: 20\$ 5-12 ans: 10\$. 0-5 ans: gratuit) Billets en vente à la Municipalité et chez Paskoya

18h15

Discours Patriotique et Hommage au Drapeau

19h00

Cours de podorythmie avec Bruno Dauphinais

accompagné de musiciens

20h30 Première partie du spectacle "Les Veilles Tard"

22h00

Feux d'artifice présentés par Royal Pyrothechnie

22h15 Deuxième partie du spectacle "Les Veilles Tard"

Bar sur place



En partenariat avec : Ouébec

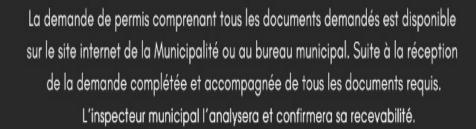




AVEZ-VOUS VOTRE PERMIS?

Il est nécessaire d'obtenir un permis du service de l'inspection pour tous projets tant intérieurs qu'extérieurs tels que : <u>construction</u>, <u>agrandissement</u>, <u>rénovation</u>, <u>démolition</u>, <u>installation</u> <u>sanitaire</u>, <u>coupe d'arbre(s)</u> <u>de même que pour l'obtention d'un certificat de changement</u>

<u>d'usage</u>. Il est fortement recommandé de rencontrer l'inspecteur municipal afin de lui présenter le projet et de s'assurer qu'il est conforme à la réglementation en vigueur.



Après que la demande ait été réputée complète et conforme, le certificat sera émis dans les 30 jours suivants ou 45 jours dans le cas d'un PIIA ou d'une dérogation mineure.





Les travaux ne peuvent débuter avant la délivrance du permis par la Municipalité.

Amende minimale de 300 \$ en cas d'infraction

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec l'inspecteur en bâtiments et en environnement (450) 787-2244, poste 2 – inspection@msdr.com





Société d'histoire des Riches-Lieux

288, rue du Collège, Saint-Denis-sur-Richelieu, Qc J0H 1K0 www.riches-lieux.com

FÊTE NATIONALE DES QUÉBÉCOIS

Bientôt, il y aura la fête de la Saint-Jean c'est la fête nationale des Québécois le 24 juin. Comme tous les États ont leur fête nationale : la France le 14 juillet, les États-Unis le 4 juillet, le Canada le 1 juillet, le Portugal le 10 juin, etc., nous les Québécois fêtons notre nation.

Les Canadiens francophones fondèrent le 24 juin 1834 ce qui allait devenir la Société Saint-Jean-Baptiste qui a pris une tournure très patriotique au Bas-Canada grâce, entre autres, aux actions de Ludger Duvernay, qui deviendra le premier président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

Au cours de son histoire, l'organisation s'est investie dans toutes les sphères de la vie collective des Bas-Canadiens francophones, qui plus tard se diront « Canadiens français » et, finalement, « Québécois ».

Cette année, le thème est « ENTREZ DANS LA DANSE ». Soyons présents dans toutes les manifestations locales.



Photo: Luc Charror

CHAMP DE BATAILLE



À Saint-Denis, un endroit historique important a besoin de protection pour être conservé. C'est l'endroit du Champ de Bataille où se sont opposés 400 soldats de l'armée anglaise, dirigée par un gouvernement colonialiste, à nos Patriotes de Saint-Denis et de la région le 23 novembre 1837.

Nous avons la chance que la municipalité de Saint-Denis soit propriétaire de cet endroit au 560, chemin des Patriotes. La Maison nationale des Patriotes présente depuis plus de 35 ans des expositions qui décrivent le contexte socio-politique qui a conduit à ces événements. La Société d'histoire a publié depuis 1978 quelques livres et plusieurs dépliants sur ce qui s'est passé ici en 1837. Une partie importante de l'histoire du Québec s'est déroulée à Saint-Denis. Bien que la victoire fut éphémère et suivie de défaites militaires, les Patriotes ont obtenu 10 ans plus tard un gouvernement élu et responsable.

TOURISME

La Société d'Histoire a comme mission de faire connaître le patrimoine extraordinaire des deux villages : Saint-Denis et Saint-Charles. Elle a inventorié trente-cinq attraits à visiter pour Saint-Denis et a préparé des documents GUIDES divisés en six ENSEMBLES, dont l'église bicentenaire et le Parc des Patriotes. Chacun des six endroits exige au moins 30 minutes d'explications.

Lorsqu'un ou des touristes s'informent sur ce qu'il y a à voir à Saint-Denis, répondons-leur avec courtoisie et bonne humeur selon nos connaissances. N'hésitons pas à les référer aux guides de la Maison nationale des Patriotes et de l'église pour les mercredis aux dimanches de 10 h à 17 h ou appeler au 450 787-9719 ou 450 787-3229 en dehors des heures ouvrables.

Guy Archambault, président de la SHRL

Juin 2023





Dîner convivial pour clôturer en beauté notre année 2022-2023

Mardi, le 6 juin 2023, à 11 h 30 Chez Nelson au 603, Chemin des Patriotes Saint-Denis-sur-Richelieu

Bonjour à vous toutes,

7 juin, JARA

Trois membres du CA vous représenteront à la Journée

d'Accueil régionale Annuelle qui se tiendra au Club de Golf de Farnham.

Cette rencontre de la plus haute importance nous divulguera les

informations nécessaires à la préparation du programme de la nouvelle année 2023-2024.

Retour sur notre assemblée générale du 16 mai 2023

11 membres très déterminées et enthousiastes assistèrent à l'assemblée générale annuelle.

Mme Antonia Létourneau a fait lecture de son rapport annuel des activités du CA et des Activités Femmes d'ici.

L'étude de la proposition de Granby portant sur le mode de scrutin a suscité l'intérêt de nos membres.

Celles-ci ont rapporté fièrement leurs symboles main / feuille pour compléter l'arbre du projet-rassembleur.

Élections : deux membres sortantes ont été réélues par acclamation pour une autre période de deux ans soit Antonia Létourneau et Germaine Desrosiers mais nous perdons Georgette Bourgeois qui n'a pas renouvelé après six belles années données à l'administration afeas. (Voir l'encadré)

Rencontre qui donne le goût de s'investir et de poursuivre son implication.

Notre plus grande force, c'est vous toutes. L'Afeas a besoin de vous!

Adhésion 2023-2024

Nous recrutons durant toute la saison estivale; le prix d'adhésion est de 35 \$ et vous recevez gratuitement la très belle revue Femmes d'ici avec 4 parutions durant l'année. N'hésitez pas à rejoindre une de nos membres du CA.

Pensée du mois :

Donnez le meilleur de vous-mêmes et aimez ce que vous faites. Choisissez d'investir vos plus belles qualités dans votre tâche.

(Agenda du succès)

Antonia Létourneau (présidente) 450-787-3407 antonialetourneau@hotmail.com Monique St-Michel (vice-présidente) 450-787-2109 mostmichel@hotmail.com Germaine Desrosiers (trésorière) 514-779-0460 fdfsenc@gmal.com Réjeanne Archambault (secrétaire) 450-787-2442



Cette année nous perdons une précieuse administratrice et collaboratrice en la personne de Mme Georgette Bourgeois ; elle nous quitte après de nombreux et loyaux services au sein du CA de notre organisme communautaire. Elle était une ressource inépuisable pour toutes questions en art et culture et horticulture. Elle était au poste d'administratrice depuis 3 mandats consécutifs.

Elle prend sa retraite comme administratrice mais continuera à assister à nos Activités Femmes d'ici.



La citation du jour :

Un père demeure le complice par excellence des rêves les plus ambitieux de ses enfants en même temps que la personne la mieux placée pour les aider à les transformer en belles réalités.

Bonne fête des Pères



INVITATION À TOUS MEMBRES ET NON-MEMBRES

À VENIR JOUER À LA PÉTANQUE AU PARC DES PATRIOTES.

M. Fabien Lebreton sera responsable dès le début du mois de Juin. Bienvenue à toutes et tous.

Voici en photos un résumé de nos activités du mardi et du jeudi ainsi que notre Tricot-Thé du mercredi.















Juin 2023

À Saint-Denis, nous avons à cœur nos aînés!

Nous tenons à vous remercier pour l'année que nous venons de passer en votre compagnie.

Notre année c'est terminé par l'assemblée générale, nos élections, des jeux et un goûter à la fin de soirée.

Le nouveau conseil d'administration sera composé par :

Monique St-Michel présidente, Gérard Pétrin viceprésident, Angèle Perreault secrétaire, Nicole L. Martin trésorière, Louise Thibodeau, Francine Leblanc Cournoyer et Gérald Cournoyer agiront comme administrateur.

Nous voulons dire un merci sincère à Madame Georgette Bourgeois pour sa participation durant ses nombreuses années au sein de notre organisme de l'Âge d'Or.

Nous lui souhaitons beaucoup de nouveaux projets à réaliser.



Profitez de l'été qui se présente à nous et au plaisir de vous revoir à l'automne et encourager les gens autour de vous pour participer à nos rencontres.

Membres du C.A.

Monique St-Michel, 450-787-2109 mostmichel@hotmail.com

Gérard Pétrin, 450-787-3190

Angèle Perreault, 514-708-3464 angeleperreault@live.fr

Nicole Leblane Martin, 450-787-2308

Louise Thibodeau

Francine Leblane Cournoyer

Gérald Cournoyers



POUR LE FUTUR DE CE JOYAU PATRIMONIAL Eglise St-Denis-sur-Richelieu

Retour sur le spectacle avec Quartom, 30 avril 2023

Nous avions si hâte d'entendre Quartom! Ce furent des heures de délices, d'apaisement, de grand bonheur avec ces quatre voix d'anges! Voilà le commentaire de plusieurs spectateurs.

Chers bénévoles vous avez contribué directement au succès de ce spectacle-bénéfice avec Quartom. MERCI MILLE FOIS!

Félicitations aux gagnants du tirage!

Cinq certificats cadeaux du Restaurant Normandin : De Longueuil : Mélanie Fortin
De Saint-Denis : Marie-Claire Huard, André Sauvageau, Michelle Dallaire, Germaine Desrosiers
Deux billets de spectacle avec Jeanick Fournier : Mme Chantal Létourneau de Longueuil
50 \$: Mme Ruth Laganière de Beloeil • 100 \$: Mme Denise Charron de Saint-Hyacinthe

Merci aux généreux commanditaires !



Retour sur le spectacle avec le Chœur de la Montage, 22 mai 2023

« Errances romantiques »

Nous avons eu la chance d'entendre le Choeur de la montagne avec la cheffe Catherine Le Saunier et la lauréate en chant du concours de musique Klara Martel-Laroche, qui fait fureur au Québec dans la superbe production de La mélodie du bonheur ainsi qu'une star montante parmi les sopranos lyriques du Québec, Lucie St-Martin. Bravo à tous et toutes pour cette belle prestation!

Un cadeau pour la fête des pères



Spectacle-bénéfice avec Jeanick Fournier

à l'église Saint-Denis-sur-Richelieu Dimanche 15 octobre 2023 à 14 h

Billets: 60 \$ - 50 \$ - 40 \$ avec recus

Réservez dès maintenant : 450 787-2020 ou 450 787-9719

Interac : fabriquestdenis@gmail.com - Réponse à la question : Jeanic

une seule voix!

Grande gagnante de la première saison de Canada's Got! Talent!

Restauration de la façade, des clochers et de la cheminée de l'église Saint-Denis

Les travaux de rejointoiement des pierres seront terminés en fin mai et les travaux de réparation aux alentours de l'église se feront en début juin. Merci à vous tous qui avez donné pour la réalisation de ces travaux et bien sûr avec l'aide financière du Conseil du patrimoine religieux du Québec.

La fête des Pères est souvent l'occasion de se réunir en famille autour d'un bon repas dans la joie des retrouvailles. Les écoles font préparer aux plus jeunes de petits cadeaux destinés aux papas. Ici, à l'église, nous offrons aux papas un petit cadeau lors de la messe du dimanche 18 juin à 9 h, nous voulons faire plaisir à tous nos piliers des familles dionysiennes. Bienvenue à tous!



Communauté Chrétienne de Saint-Denis

Chères dionysiennes, Chers dionysiens,

La d'ime, c'est votre participation financière volontaire au budget de la Paraisse, en tant que membre résidant sur le territoire dionysien.

Votre participation est essentielle au bon fonctionnement de notre paroisse. Les défis à relever sont grands et les moyens sont limités.

Nous comptons sur le soutien financier de chacun e pour continuer à offrir des services de pastorale de qualité et voir à l'entretien de nos bâtiments.

Ma paroisse j'y tiens, je la soutiens!

Merci de l'intérét que vous porterez à cette demande.

Pierre Cordeau, curé, Yves Bélisle, prêtre collaborateur, Claudette Janelle Archambault, présidente

Pourquoi payer sa DIME?

La contribution de chacun et chacune d'entre nous est essentielle pour conserver notre église et maintenir tous les services offerts à la communauté :

- De maintenir le service du secrétariat et la tenue des archives depuis 1740.
- De payer le chauffage, les assurances, l'électricité et toutes les dépenses pour préserver les immeubles (église, charnier, cimetière, presbytère, garage).
- payer les salaires du curé, du prêtre collaborateur, de la secrétaire.
- De soutenir les services pastoraux : la catéchèse, les liturgies, les sacrements (baptême, eucharistie, ect.), les funérailles et les sépultures.
- Assurer une pastorale sociale : la guignolée, la location de locaux.

Une communauté vivante c'est :

Lorsque les gens se rencontrent, s'entraident, nourrissent leur foi et célèbrent ensemble les événements importants de la vie. Votre paroisse est aussi un espace ouvert d'écoute et de partage, où chacun peut trouver sa place, s'épanouir et faire rayonner son talent et sa mission.

Tu es important!

Les économies d'impôt :				
DON	Crédit	Déboursé réel	Économie d'impôt	
100,00 \$	35,00 \$	65,00 \$	35 %	
500,00 \$	229,00\$	271,00 \$	45,8 %	
1000,00 \$	494,00 \$	506,00 \$	49,4 %	

MA CONTRIBUTION

Montants suggérés pour l'année 2023

Dons avec recus:

Dîme: 75 \$ par adulte (150 \$ pour un couple)	\$
Chauffage (montant suggéré 50 S)	\$
Part de Dieu (offrande suggérée 10 S)	\$
Pastorale des jeunes :	\$
Réfection à la façade de l'église	
(La Fabrique devra payer 129 156 \$)	\$
Items non admissibles aux reçus**	\$
Prions en Église (suggéré 10 \$) **	\$
Lampe du sanctuaire : 10 \$ **	\$

Faire votre chèque à l'ordre de : Fabrique Saint-Denis ou par virement interac avec l'envoi d'un courriel décrivant les détails de la contribution à fabriquestdenis@gmail.com la réponse : Dîme

Coupon-réponse

Un reçu sera émis pour fins d'impôt

NOM:
ADRESSE :
TÉL. :
COURRIEL :
Prix pour une intention de messe : 15 \$

S.V.P., payez sur un chèque différent de celui de la dîme. Merci.

Les membres de l'Assemblée de Fabrique ainsi que les bénévoles contribuent à maintenir les services offerts à lacommunauté et vous remercient chaleureusement pour votre appui!

M. François Gaudette, marguillier
M. François St-Louis, marguillier
M. Jean-Pierre Perrier, marguillier
Mine Diane Caron, marguillière
Mmc Douce Labelle, marguillière
Mme Marie-Line Bourgeois, secrétaire
M. Pierre Cordeau, curé, vice-président
Mme Claudette Janelle Archambault, présidente





SPÉCIAL DU MOIS!

15% RABAIS SUR UN ABONNE-MENT DE 1 AN 25% POUR UN ABONNEMENT DE COUPLE OU FAMILLE



DIONY FORME

coopérative de mise en forme

Situé à Saint-Denis près du Quai Municipal

599, chemin des Patriotes, Saint-Denis-sur-Richelieu Québec, JOH 1K0

HORAIRE ET TARIFICA-TION

OUVERT 7 JOURS DE 5H À 22H

Part sociale pour nouveau membre: 50\$

ABONNEMENTS ANNUELS*

- Adulte: 300\$ + tx.

-65 ans et plus: 200\$ + tx.

- Familial: 250\$ + tx. par pers.

- 14-17 ans: 100\$ + tx.

Abonnement 6 mois: 200\$ + tx.

514 503-6680



Nouveaux appareils cardio-vasculaires au Gym Dionyforme!!! Tapis roulant, StairMaster et beaucoup plus à venir...





JE l'aime, JE l'enregistre, C'EST loi!

NOS ANIMAUX NOUS PORTENT UN AMOUR INCONDITIONNEL, NOUS LEUR DEVONS D'ASSURER LEUR SÉCURITÉ ET D'ASSUMER NOS RESPONSABILIT

REGLEMENT MUNICIPAL RELATIF AUX ANIMAUX | En cas de morsure ou d'attaque par un chien, les citoyens doivent contacter Consultez le site internet de votre municipalité pour les règlements relatifs aux animaux les policiers immédiatement. L'animal doit être évalué par la RISAVR.



 EN CAS DE RÉCIDIVE, LES **MONTANTS DES AMENDES** SONT DOUBLÉS.

· Chien non enregistré :

2508 à 7505 · Chien sans médaille : 250° à 750° · Chien sans laisse: 500° à 1500°

Laisse de plus de 1,85 mètre : 500^s à 1 500^s

NON-CONFORMITÉ.

· Chien de 20kg (44 lbs) ou plus 500\$ à 1 500\$ sans licou ou harnais:

5005 à 15005 · Chien non maîtrisé :

· Chien sur une propriété

5005 à 15008 sans autorisation:

L'ÉQUIPE DE LA RISAVR est disponible pour vous servir

2863, chemin de l'Industrie, Saint-Mathieu-de-Beloeil (Québec) J3G 053 1.855.403.3600 + 450.813.7381 + info@animaux-savr.com + www.risavr.ca



CHIEN

L'enregistrement annuel et le port de la médaille sont obligatoires pour pitou. L'enregistrement peut être effectué auprès de votre municipalité ou auprès de la RISAVR.

VOTRE CHIEN DOIT:

- Porter sa médaille et être identifiable EN TOUT TEMPS.
- Être en laisse EN TOUT TEMPS (longueur max. de 1,85 m).
- Porter un harnais ou un licou s'il pèse plus de 20 kg (44 lbs).
- Être maîtrisé EN TOUT TEMPS.
- Ne pas errer sur un terrain qui n'est pas le sien, à moins d'avoir la permission du propriétaire.

L'enregistrement des chats est obligatoire dans les municipalités suivantes :

CHAT

- Beloeil, Contrecoeur, Mont Saint-Hilaire. Otterburn Park, St-Antoine-sur-Richelieu,
 - COÛT DE L'ENREGISTREMENT DE VOTRE CHAT :

Non stérilisé : 25° 1 Stérilisé : 15° Stérilisé ET micropuçé : 105

LE COÛT EST DE 25⁵ PAR ANNÉE

Ne pas tenir compte de ce message si vous avez déjà enregistré votre animal.





FACONS D'ENREGISTRER VOTRE ANIMAL

- 1. En ligne sur notre portail Emili.net
- 2. Par téléphone par carte de crédit au 450.813.7381 ou au 1.855.403.3600
- Par la poste avec un chèque libellé à la RISAVR
- 4. Au bureau de la RISAVR au 2863, Chemin de l'industrie St-Mathieu-de -Beloeil
- 5. À votre hôtel de ville





enregistrement





Est fier de vous offrir un service de



Prélèvements sanguins

Offert à toute la population et ce même si vous n'êtes pas inscrits auprès d'un médecin à la clinique. Un montant de 15 \$ vous est demandé pour le transport de vos prélèvements vers le laboratoire du CISSSME de Saint-Hyacinthe payable en argent comptant/débit/crédit avec reçu.

Horaire variable: 7h45 à 10h00

Avec rendez-vous seulement

620 chemin des Patriotes, Saint-Denis-sur-Richelieu JOH 1K0 Tél : 450-787-3233 Téléc : 450-787-3913

Construction J.P. Gaudet

Entrepreneur Général

RBQ 8333-3633-06

Rénovation / Construction



672, ch. des Patriotes, St-Denis-sur-Richelieu (Québec) JOH 1KO Bur.: 450 787-3113 • Fex: 450 787-3375 • Cell.: 514 838-7754

constructionjpgaudet@msn.com

30 ans d'expérience

Rénovation

· Clé-en-main

Salle de bain

· Pliage d'aluminium

- Maisons neuves personnalisées
- Agrandissement
- Vente et installation portes et fenêtres
- Cuisine
- Finition intérieure et extérieure



Garage Guy Leblanc

184, rue Yamaska St-Denis-sur-Richelleu, QC JOH 1KD

Tél.: (450) 787-2226 Téléc.: (450) 787-4112 Nuit: (450) 787-3921

Au plaisir de vous voir !



Pour mieux vous servir, Garage Guy Leblanc vous offre ces 2 bannières sous un même toit!





Nouvelles heures d'ouverture:

Lundi au Jeudi 7h30 à 18h00 Vendredi 7h30 à 17h00 Samedi Fermé Dimanche Fermé



Vente de plants de jardin

LÉGUMES, FLEURS, FINES HERBES BIO

RÉSERVEZ VOS PLANTS EN LIGNE À LAFIBREVEGETALE.COM - SECTION BOUTIQUE RÉCUPÉREZ VOTRE COMMANDE À LA FERME LES 13-19-20 MAI PROCHAINS OU PRÉSENTEZ VOUS SIMPLEMENT À LA FERME LORS DE LA VENTES



SAMEDI 13 MAI 9H À 13H VENDREDI 19 MAI 9H À 13H SAMEDI 20 MAI 9H À 15H

SUR APPEL APRÈS LE 20 MAI

5, 4E RANG DES GRANDS BOIS EST, ST-DENIS-SUR-RICHELIEU - 514.820.1766



Bienvenue chez vous!

BMR Saint-Denis-sur-Richelieu 400, Route 137 Saint-Denis-sur-Richelieu (Qc) J0H 1K0

450 787-3023





Commercial – Industriel

Estimation gratuite Tonte de pelouse Ramassage de feuilles Spécialisé dans la tonte de grande surface

Norman Flibotte Cell.: 450-847-1433 Rés.: 450-787-3886 317, chemin des Patriotes St-Denis-sur-Richelieu J0H 1K0 Courriel: nflibotte@videotron.ca

Il reste une place pour votre annonce ici...

Contactez-nous au:

450 787-2244







Dépannage alimentaire :

Vous avez des difficultés à payer toutes vos factures, vous venez de perdre votre emploi, vous vivez une séparation, vos revenus ne sont pas assez élevés ?

Nous sommes là pour vous aider à remplir votre frigo : fruits et légumes, produits laitiers, viande, pain.

Le Grain d'Sel, situé au 544, boul. Laurier (petite section du Mail Montenach près du Mike's) offre de l'aide alimentaire aux personnes qui en ont besoin, les jeudis de chaque semaine entre 13h00 et 16h00. Contactez-nous les lundis et mardis afin de réserver votre panier du jeudi, qui vous est offert pour la modique somme de 10\$. Une évaluation des revenus et dépenses est nécessaire au premier contact.

Resto-Pop:

Vous êtes seul et avez besoin de jaser, tout en mangeant une bonne soupe-repas ? Venez manger avec nous tous les mardis midis au « Resto-Pop » du Grain d'Sel, entre 11h30 et 13h00. C'est gratuit !

Pour information: 450- 467- 5733 info@graindesel.ca • www.graindesel.ca



Le gars des arbres

Bonjour, si vous désirez avoir des conseils au sujet de vos arbres et ce, de la part de quelqu'un de certifié, il me fera plaisir de vous aider.

Estimation gratuite

- Élagage
- Essouchage
- Plantation
- Abattage

Éric Lévesque 450-888-3055

legarsdesarbres@hotmail.fr







SOPHIE TREMBLAY DESIGNER

(514) 708-9639

c.p. 512, St-Denis-sur-Richelieu, (Qc) J0H 1K0

stdesign@videotron.ca membre de l'A.G.A.D. www.st-design.ca

Facebook: ST-Design

DÉCORATION À DOMICILE



INTÉRIEUR EXTÉRIEUR

résidentiel et commercial

- Consultation à domicile
- Projets clé en main
- Proposition de meubles et accessoires
- Conception de cuisines et salles de bain
- Optimisation de petits espace
- Design pour personnes à mobilité réduite
- Habillage de fenêtres sur mesure
- Coordination et suivis de chantiers
- Plans d'aménagements de salles pour des réceptions ou des bureaux
- Sessions de magasinage accompagnées

CUEILLEURS (EUSES) DEMANDÉS (ES)

14 ANS ET PLUS

Constance & Gilles Bousquet et Fils

Fraises et Légumes

(450) 584-3304

646, Chemin des Patriotes Saint-Charles-sur-Richelieu (Qc) J0H 2G0



Grande vente de liquidation



Trésors de Nicole Benicy 10 et 11 juin, 10h à 17 h

L'événement rganisé annuellement depuis une quinzaine d'années dans la vallée, tire officiellement sa révérence.

Textiles, foulards, sacs à main, bijoux argent 925 et fantaisie, objets décoratifs, vêtements, tableaux etc...

> Trésors ramenés de ses nombreux voyages

La Petite Scène 613 Chemin des Patriotes, St Denis-sur- Richelieu J0H 1K0



Il reste une place pour votre annonce ici...
Contactez-nous au:
450 787-2244



- Esthétique
- Électrolyse
- Pose de cils (Misencil)
- Photorajeunissement
- Teinture de cils
- Peeling

- Microdermabrasion
- Épilation
- Laser
- Produits Bio certifiés (Phyt's)
- Produits 100% québécois Myriade

Saint-Denis-sur-Richelieu 514 351.0655



450-517-8863 AINT-DENIS-SUR-RICHELIEU, JOH1KO



DISTRIBUTEUR DE PRODUITS PÉTROLIERS ESSENCE - DIESEL - MAZOUT - URÉE



39-A, rang Amyot Est Saint-Denis sur Richelieu, Qc

Téléphone : (450) 787-2370 Saint-Hyacinthe: (45) 771-4328

Sans frais: 1 877 787-2370

www.petrolesarchambault.com





Clinique de denturologie et d'implantologie St-Ours



CONSULTATION ET NETTOYAGE GRATUITS SUR RENDEZ-VOUS

- Fabrication et réparation de prothèses dentaires complètes, partielles ou sur implants
- Service à domicile ou en résidence

450-787-2720

Jacques Grondin, d.d.

Service professionnel et attentionné

de la Fête du Vieux-Marché

Déménagé!

Voisin de **Familiprix** ST-OURS

UN BEAU SOURIRE, ÇA CHANGE UNE VIE!



J'ai vendu mon invention de rince, pour le Canada et les USA:

Peu de brevet d'invention se retrouve commercialisé: en fait, il faut qu'un brevet soit déposé officiellement pour que l'entreprise augmente sa valeur. Moi, j'ai actuellement, quatre brevets de déposer par mon agent (avocat) de brevet pour les USA. C'est mon PhD qui me permet d'avoir une idée et de la mener à terme. Voici l'exemple:

- Diminue le saignement des gencives
- Aide à diminuer les inflammations des tissus oraux: aphtes, ulcères, irritations
- Aide à diminuer la toux sec et les sécrétions prises en arrière
- Aide les patients avec allergies saisonnières et picotement joues et gorges
- Aide les patients cancéreux à tolérer l'agression des muqueuses par la chimio
- Aide les patients de maladies auto-immunes qui créent des lésions en bouche
- Aide avec enflure des gencives et saignement associé
- Diminue les bactéries nocives de la parodontie
- Aide les gens au prise à de la sécheresse buccale
- Devient le rince de choix pour les femmes enceintes et la gingivite de grossesse
- Réhabilite les gens en permettant de l'intégrer par son goût, quotidiennement

Pour ces raisons ce rince sera disponible au Canada en premier, en 2023-24.

620, ch. des Patriotes, local 201 Saint-Denis-sur-Richelieu Québec JOH 1KO

> Pour prendre rendez-vous: 450-787-1110

www.cliniquesveronneau.com st-denis@cliniquesveronneau.com



J'observais que beaucoup de gens ne prenne pas de rince quotidien lors de leur hygiène buccal. L'offre actuelle en est responsable en mettant des produits au goût corrosif et agressant. Cela contribue à maintenir une routine pas optimale. Je prends toujours ma motivation d'inventeur, sur le besoin d'améliorer la qualité de vie de gens limitées dans leurs options actuels. Donc, la compagnie Oral Science qui distribue ma pâte à dent, cherchait à développer un rince naturel depuis 2 ans. Je leur ai parlé de mes découvertes et voilà que Naturinse, verra le jour sous peu au grand plaisir de ce qui l'ont testé et pour qui, le goût est devenu WOW! Il est à base de noix de coco et contient 86 % d'eau.

Je recherche des volontaires pour tester une nouvelle pâte avec l'avantage de Cari0 mais aussi pour ceux et celles souffrant d'hypersensibilité dentinaire. Si vous avez des symptômes au chaud/froid/air et que vous prenez Sensodyne, vous êtes des bons candidats. J'ai fait mettre de la propólis d'abeille dans CariO pour tester cet acquis. Merci de téléphoner au 450 787 1110 si vous voulez participer en vous brossant avec cette innovation. Merci d'aider à changer le monde.

Enfin, nous avons accueilli une nouvelle hygiéniste dentaire pour mieux vous servir et continuer ce qui est en place, depuis 55 ans.....

Jacques Véronneau, DMD, MSc, PhD, dentiste à Saint-Denis-sur-Richelieu

- Dentisterie générale et familiale : Facettes, couronnes et ponts
- Service d'urgence 450-771-6330

- Examen et dépistage
- Extraction

Deuxième avis

Urgence

Restauration

Un service essentiel et permanent!

LE DIONYSIEN • 33 JUIN 2023

Entrepreneur spécialisé en toitures ancestrales www.artisansdutoit.com



LES ARTISANS

Le savoir-faire ancestral innovant! Conseils et services selon vos besoins

Ferblantiers-couvreurs

Experts en pose:

- Ardoises
- Bardeaux de cèdres
- Cuivre
- Tôle d'acier
- Corniches

Réparations et installations

514-662-6280 info@artisans du toit.com

Licence RBQ: 5702-6924-01 Membre APCHQ

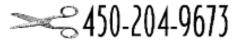






Meubles en tout genre Véhicules Récréatifs Bateaux Meubles de Patio Et plus...

George Sylvain Boucher





▲`▲▲ Mini-entrepôts

шш رق

ZΩ

ш

À LOUER

Chauffé, éclairé Sécuritaire

Au mois ou à l'année Toutes grandeurs disponibles

Pour infos: Michel Lussier 514 444-2550

NOUVEL **EMPLACEMENT**

COIFFURE BARBIER L.G.



- Service accessible du jeudi au samedi
- 620 Chemin des Patriotes local 105 Saint-Denis-sur-Richelieu

PRENEZ RENDEZ-VOUS : 514-293-3893 Au plaisir, Lynda Gravel

Guy Laperle ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN INC.

450.785.3203

1.866.785.3203

Services offerts

Chauffage électrique spa / piscine

résidentiel commercial

68 ave de la Traverse St-Ours, J0G 1P0

glelectrique@videotron.ca



Tél.: (450) 787-2562 Fax: (450) 787-9693 **Construction** Mario Leboeuf inc.

R.B.Q.: 8342-0547-32

- Entrepreneur général
- Rénovation intérieur / extérieur
- Vente installation: Porte Revêtement
 - Fenêtre Toiture
 - Rampe

122, RANG AMYOT, SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU, QC JOH 1KO



Me Marie-Hélène Archambault,

Notaire et Conseiller juridique

395, route 137

Tél.: (450) 787-3133

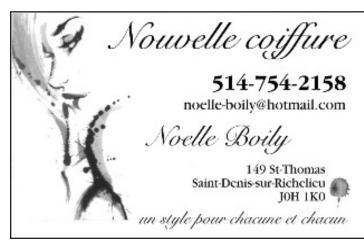
Saint-Denis-sur-Richelieu (Québec) JOH 1KO

Téléc.: (450) 787-2765

marchambault@notarius.net





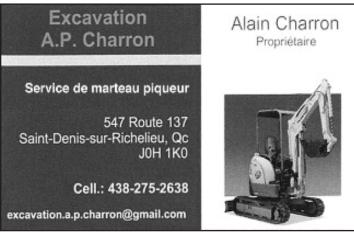












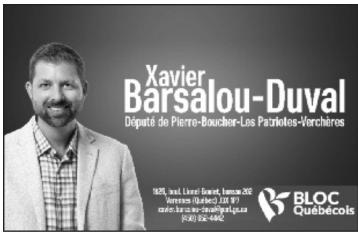












Geneviève Vézina

- · Tenue de livres mensuelle et annuelle
- Impôts de particuliers, transmissions électronique
- Rapport de T.P.S. et T.V.Q.
- · Paies informatisées avec dépôt direct

(450) 909-0668 gvezina26@videotron.ca

102, RUE YAMASKA SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU JOH 1K0 PÉTRIN RYAN NOTAIRES INC.

Me Élise Pétrin

Notaire et conseiller juridique

Cessionnaire du greffe de Me Pierre Pétrin, notaire

Tél.: (450) 787-2848

Fax: (450) 787-3721

elise.petrin@notarius.net



(Québec) J0H 1K0

Excavation Michaël G. Leblanc Inc.

Transport en vrac

Petites et grosses quantités Pierre · Sable · Terre

Tranchée · Fossé · Réparation de drain · Tramac Entrée d'eau et d'égout · Installation de fosses septiques Déneigement

RBQ: 5751 -0356 -01









Célébrons avec fierté les produits d'ici!



















St-Denis-sur-Richelieu

à l'achat de 25 litres de carburant



à l'achat de 25 litres de carburant

Claude Jussaume inc. Entrepreneur général

Construction et rénovation

LICENCE RBQ: 8334-8326-31

Nous avons à cœur l'évolution de notre village et la volonté de mettre en lumière toutes ses richesses.

SECTEUR D'ACTIVITÉ

Résidentiel

PROJETS IMMOBILIERS

RÉHOVATION

- Commercial
- Institutionnel





PROJETS DE TOUTES ENVERGURES

- Maison neuve
- Agrandissement
- Bâtiment personnalisé
- · Architecture et présentation 3D



www.claudejussaumeinc.com

info@cjussaumeinc.com





🞧 📵 @claudejussaumeinc

514 943-3240



« LES ILES DE LA MADELEINE »

Le voyage à faire au moins une fois dans votre vie ! Du 29 juillet au 4 août / 2,469\$ par personne en occupation double

« Faites-vite, il ne reste que 7 places disponibles »

Incluant: Transport en autocar grand confort l'Exclusif VIP (46 passagers), 6 nuitées en hôtel dont 2 nuitées au Nouveau-Brunswick et 4 nuitées au Château Madelinot des Iles de la Madeleine, 15 repas, traversier CTMA, toutes les visites, pourboires des repas sont inclus ainsi que les taxes du voyage sont incluses dans le prix indiqué. Je serai accompagnatrice avec Lyne Allie guide de chez Groupe Voyages Québec et sur place en compagnie de notre célèbre guide madelinot, Léon Poirier!

Pour information / réservation

Edith Jalbert, conseillère & organisatrice en voyages de groupes pour Le Groupe Voyages Québec, détenteur du permis du Québec (514) 970-3160 / edith@edithjalbert.com / FB: Escapades Edith Jalbert



ON EST LÀ POUR VOUS.

Lun. au ven. : 9h à 19h

Samedi : **10 h à 17 h**

Dimanche:

Fermé

Service de livraison



Caroline Désilets et Philippe Desmarais Pharmaciens-propriétaires affiliés à **Pro**vim

688, chemin des Patriotes Saint-Denis-sur-Richelieu 450 787-2077

Les pharmaciens sont les seuls responsables de l'exercice de la pharmacie.

Assante comprend que lorsque vous posez des questions concernant vos finances, vous vous préoccupez de votre sécurité financière future, ainsi que celle de votre famille. Nous sommes en mesure de vous offrir non seulement l'expertise et les ressources, mais une écoute attentive et un soutien sans égal pour vous aider a atteindre vos objectifs, quels qu'ils soient.

Communiquez avec nous dès aujourd'hui, et soyez bien conseillé.

C'est pourquoi nous sommes là.



Olivier L'Heureux, PL.Fin., MBA, CIM, FCSI

Planificateur financier et Conseiller en placement auprès de Gestion de capital Assante Itée. Conseiller en sécurité financière auprès de Services de succession et d'assurances Assante Inc.

1200 Daniel-Johnson Ouest, 4º étage, Bureau 4000

St Hyacinthe, QC J2S 7K7

Bur.: (450) 250-0722 | Cell : (450) 502-4744

olheureux@assante.com

Gestion de capital Assante Itée est membre du Fonds canadien de protection des épargnants et de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières. Les produits et services d'assurance sont four nis par les Services de succession et d'assurances Assante Inc.







alendrier COLLECTES 2023

Lun Mar Mar Jau Van

Lun Mar Mer Jeu Ven 5 19

	Lun	Mar	Mel	Jeu	ven
~			1	2	3
RIE	6	•	8	9	10
ÉVI	13	14	15	16	17
щ	20	4	22	23	24
	27				



Lun Mar	Mer	Jeu	Ven
3 4	5	6	7
10/1	12	13	14
17 🕸	19	20	21
24 💠	26	27	28

	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
	D	4	3	4	5
a	8	•	10	11	12
Σ	15	10	17	18	19
	22	\$	24	25	26
	29	30	31		

/en
2
9
16
23
30

	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
	3	4	5	6	7
۳	10	1	12	13	14
JULLET	17	13	19	20	21
ח	4	4	26	27	28
	3				

	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
		•	2	3	4
占	7	•	9	10	11
AOÛT					
	21	2	23	24	25
	28	2	30	31	

ı		Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
ı	뿞					1
ı	MB	4	•	6	7	8
ı	H	11	12	13	14	15
ı	SEI	18	1	20	21	22
		25	20	27	28	29

	Lun Mar	Mer	Jeu	Ven
Щ	2 \$	4	5	6
BRE	9 10	11	12	13
OCT	10 1	18	19	20
Ō	23 🍁	25	26	27
	इक् छ			

	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
끭			1	2	3
MB	6	•	8	9	10
VE				16	
岁	20	21	22	23	24
	2	20	29	30	

	Lun	Mar	Мег	Jeu	Ven
끭					1
要	4	5	6	7	8
핑	11	1	13	14	15
当	18	19	20	21	22
	25	26	27	28	29
	25	26	27	28	29















